

Le commerce extérieur du canton de Genève en 1992

Samoa, Vanuatu, Caïman, des endroits dont les noms n'apparaissent pas uniquement dans les prospectus d'agences de voyages, mais aussi dans les publications plus austères des statisticiens du commerce extérieur.

À destination de Samoa : 2 000 francs d'exportations en 1992; en provenance de Vanuatu : 50 000 francs d'importations; Iles Caïman : importations 1,3 millions de francs, exportations : 3,4 millions de francs. Ces chiffres sont tirés de la dernière parution de l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) qui présente les données du commerce extérieur du canton en 1992 au niveau le plus fin¹.

On y apprend par ailleurs que 81 % des importations proviennent des pays de l'OCDE et que 61 % des exportations leur sont destinées; que le commerce avec la CEE est équilibré (taux de couverture 100 %) alors que les exportations vers l'AELE sont deux fois plus importantes que les importations; que sur 209 destinations, le canton commerce avec 153 d'entre elles, qu'il n'importe rien de 50 pays et qu'il n'exporte rien dans une vingtaine.

Comme chaque année dans une telle publication, l'OCSTAT présente des chiffres plus agrégés, en particulier sur les modes de transport des marchandises au passage de la frontière. Ces tableaux de chiffres sont précédés de remarques générales concernant la statistique du commerce extérieur prises à la source : la Direction générale des douanes à Berne. Le lecteur y trouvera les définitions de base ainsi que des informations sur le traitement des données.

¹Le commerce extérieur du canton de Genève en 1992; principaux résultats et structures fines. Données statistiques 1993/5, Genève, OCSTAT, juillet 1993 (37 p.).

10 août 1993